

Partie 1 : La construction et l'affirmation de l'Empire ottoman

Objectif : identifier les étapes, l'étendue et les instruments de la formation de l'empire ottoman

problématique : *Comment expliquer la réussite des Ottomans dans la constitution d'un immense empire ?*

compétences mises en œuvre : Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Questions

1- **Doc. 1** (+ connaissances seconde) : Localiser la région de « naissance » de l'Empire ottoman. Quelles furent les trois capitales successives de l'Empire ottoman ? Quel nom ottoman fut attribué à la plus récente ? A quel empire appartenait cette capitale avant d'être conquise par les Ottomans (sultan Mehmet II) en 1453 ?

2-**Doc.1** : A quel siècle l'empire ottoman atteint-il son apogée ? Faites la liste des zones géographiques conquises par les Ottomans entre le XIV et le XVII^{ème} siècle.

3-**D'après le doc 1**, dites à quel empire occidental les Ottomans se retrouvèrent confrontés durant cette période ? (doc 1)

4-**Doc.2 à 4** : Quels furent les instruments utilisés par les Ottomans pour mener à bien leurs conquêtes ?

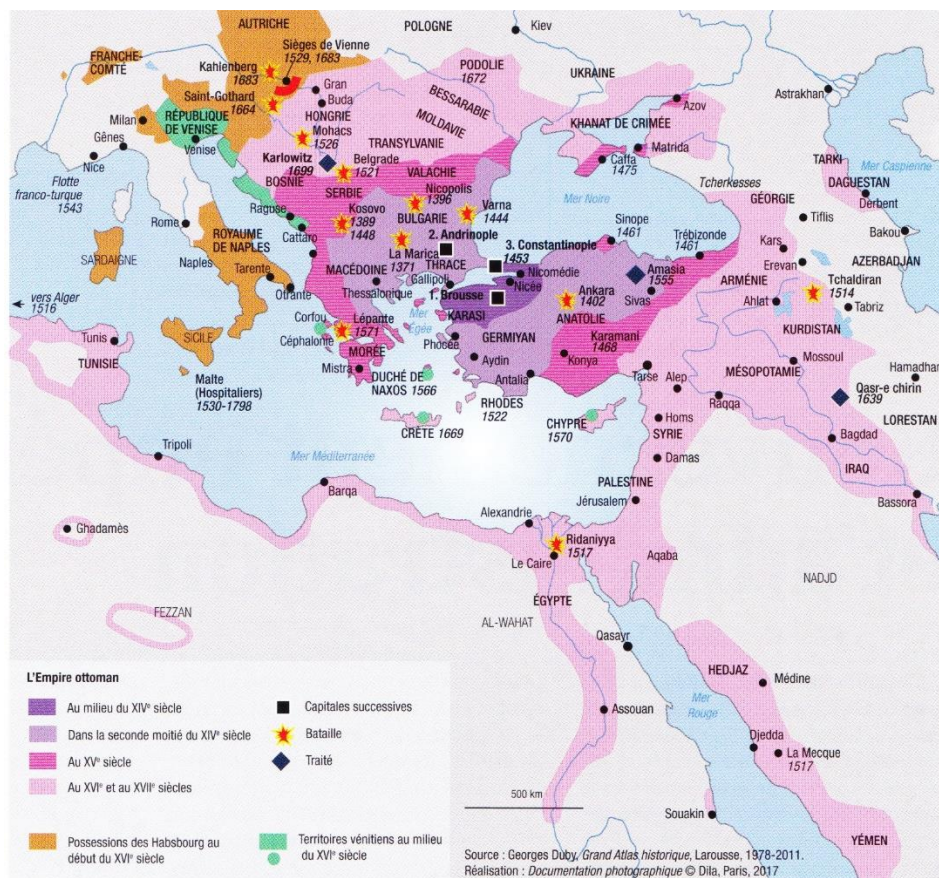
Définitions utiles

Janissaires : Le corps des janissaires, corps d'élite de l'armée permanente ottomane, créé au XIV^{ème} siècle fut constitué au départ d'esclaves et de prisonniers de guerre. Le recrutement des janissaires s'effectue aussi par le système du « **devchirme** » (= ramassage) qui obligeait les familles chrétiennes des territoires conquis à remettre un jeune enfant destiné à servir l'armée en tant que janissaire. Considérés comme les fils adoptifs du sultan, ce corps se transforma en une armée mieux organisée que n'importe laquelle de ses rivales. Pendant trois siècles, les campagnes de conquête ottomanes, qui culminèrent sous le règne de Soliman le Magnifique (1520-1566), les couvrirent de victoires et de gloire. Au milieu du XVI^e siècle, ils étaient environ 30 000, jusqu'à 100 000 au XVIII^{ème} siècle.

Capitulations : Traités signés par le roi de France et par l'empereur ottoman

Porte ou Sublime Porte : maison et résidence officielle du grand vizir (2^o personnage de l'Etat ottoman) ; service de l'administration centrale

Doc. 1 : l'empire ottoman entre ses débuts et le XVII^{ème} siècle (source : **Olivier Bouquet**, *Les Ottomans, questions d'Orient*, la documentation photographique, N°8124, juillet-août 2018)



Doc. 3 : la diplomatie ottomane (source : Olivier Bouquet, Les Ottomans, questions d'Orient, la documentation photographique, N°8124, juillet-août 2018)

La réponse de Soliman à François I^{er}

[...] En ces temps-ci, que des empereurs soient défaits et prisonniers, il n'y a rien qui doive surprendre. Que votre cœur se réconforte ! Que votre âme ne se laisse point abattre ! Cela étant ainsi nos glorieux prédécesseurs et nos grands ancêtres (que Dieu illumine leur dernière demeure !) ne se sont jamais fait faute d'entrer en campagne pour combattre l'ennemi et faire des conquêtes ; et moi-même aussi, marchant sur leurs traces, j'ai soumis toutes les saisons des provinces et des forteresses puissantes et de difficile accès.

Traduction française tirée de Joseph de Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, traduction J.-F. Hellert, tome V, Parent-Desbarres, 1836.

Les capitulations de 1673

Art. 1^{er} – Que les évêques ou autres religieux de secte latine, qui sont sujets à la France, de quelque sorte qu'ils puissent estre, soient dans tous les lieux de nostre Empire, comme ils estoient auparavant, et y faire leurs fonctions sans que personne les trouble ny les empêche ; que les religieux françois qui sont en Jérusalem et qui ont depuis longtemps les lieux saints, tant dehors que dedans, comme aussi ceux qui sont dans le Saint Sépulchre, en jouissent et le possèdent comme auparavant, sans que personne les moleste en leur demandant des impost ou autrement, et s'ils ont quelque procez, ils soient envoyez à nôtre Porte de félicité.

Art. 5. – Et comme les marchands françois avoient toujours payé 5 % jusques à présent, de toutes les marchandises qu'ils apportent ou de celles qu'ils emportoient, l'Emp. des françois nous a demandé qu'ils ne payassent que 3 %, ce que nous luy avons accordé à cause de l'ancienne amitié qu'il a toujours eue avec nostre Porte, et nous avons ajouté aux Nobles Capitulations, que les douaniers ne les molestassent point en leur demandant davantage de 3 % [...].

Mohammed Arkoun (éd.), *Histoire de l'islam et des musulmans en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2006.

Dates des premiers traités conclus entre la Porte et les États européens

1352 : Gênes
1365-1370 : Raguse
1384-1387 : Venise
1460 : Florence
1494 : Pologne
1569 : France
1580 : Angleterre
1737 : Suède
1740 : Deux-Siciles
1756 : Danemark
1761 : Prusse
1783 : Espagne



Doc.2: Archers janissaires avec leur turban blanc en forme de cône(miniature ottomane du XVI^{ème} siècle)



Doc. 4: La prise de Constantinople par les Ottomans en 1453 (fresque du XVI^{ème} siècle, monastère de Moldovita, Roumanie)

source : Les Turcs, de la splendeur ottomane au défi de l'Europe, les collections de l'Histoire, N°45, octobre 2009

Doc 5 : Peur de la piraterie turque à Rhodes en 1470

« L'île produit naturellement peu de fruits, et moins encore en ces temps où les Turcs, hostiles à la religion chrétienne, s'attaquent jour et nuit aux biens comme aux personnes des agriculteurs. Aussi nul n'ose habiter ou cultiver la terre ailleurs que dans le voisinage des cités et des châteaux. Une nuit, pendant notre séjour dans l'île, le bruit se répandit à travers les rues qu'un grand nombre de trirèmes et de fustes turques se trouvaient à proximité de la Rhodes. Cette rumeur fit prendre les armes à toute la population, mais on s'aperçut que les veilleurs s'étaient (Anselme Adorno, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre* (1470-1471), 1. Heers éd., Paris, 1978, p. 361)



cité de
trompés. »
Sainte

Khizir Khayr ad-Dîn, dit « Barberousse », corsaire ottoman Magnifique

sous le règne de Soliman le